



**Question écrite TB#28 intitulée
« 8 mars 2026 – Journée internationale
des droits des femmes »
introduite par le conseiller indépendant Tom Bellion**

Réponses du Collège des bourgmestre et échevins

Monsieur le conseiller communal,

Par la présente, le Collège des bourgmestre et échevins se permet de répondre à votre question écrite du 14 février 2026 « 8 mars 2026 – Journée internationale des droits des femmes » :

La commune de Schengen participera, comme les années précédentes, à l'initiative « Les rues au féminin » portée par le Conseil national des femmes du Luxembourg et soutenue par le SYVICOL. Cette action symbolique vise à sensibiliser les responsables politiques ainsi que le grand public à l'importance d'accroître la visibilité des femmes méritantes dans l'espace public.

À plus long terme, cette initiative poursuit l'objectif d'encourager la dénomination de nouvelles rues, places publiques ou bâtiments communaux en hommage à des femmes ayant marqué l'histoire ou la société.

La commune de Schengen ne disposant pas d'un service dédié à l'égalité des chances, contrairement à certaines communes plus importantes du pays, la coordination de cette action est assurée par le secrétariat communal.

Dans le cadre de la préparation de cette initiative, la commission consultative du tourisme et de la culture a proposé un certain nombre de noms de femmes. Sur base de ces propositions, le Collège des bourgmestre et échevins a retenu la dénomination de trois rues portant le nom de femmes méritantes.

Les habitantes et habitants de la commune seront informés de cette action par le biais des différents canaux de communication de la commune.

Aucune action spécifique en collaboration avec les communes voisines au Luxembourg, en Allemagne ou en France n'est prévue pour l'année 2026 dans ce cadre.

Veuillez agréer, Monsieur le conseiller communal, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Remerschen, le 27 mars 2026

Le Collège des bourgmestre et échevins.
Michel Gloden, Tom Weber, Jean-Paul Muller

Administration communale de Schengen
Au Collège des Bourgmestre et Échevins
75, Wäistrooss
L-5440 REMERSCHEN

Wellenstein, le 14 février 2026

Transmis par courriel

**Objet : Question écrite #28
8 mars 2026 – Journée internationale des droits des femmes**

Monsieur le Bourgmestre,
Messieurs les Échevins,

Conformément à l'article 25 de la loi communale, et afin de mettre le collège échevinal en mesure d'y répondre au plus tard lors de la prochaine séance du conseil communal, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint la question écrite :

8 mars 2026 – Journée internationale des droits des femmes

Je vous remercie d'avance de bien vouloir me confirmer, par retour de courriel, la bonne réception de la présente question écrite.

Dans l'attente de votre réponse je vous prie d'agréer, Monsieur le Bourgmestre, Messieurs les Échevins, l'expression de mes salutations les plus respectueuses.

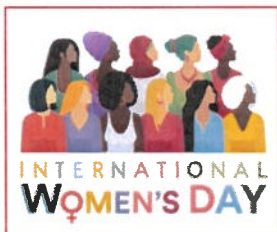
Tom BELLION
Conseiller communal

Annexe : Question écrite dont références sous objet

QUESTION ECRITE

8 mars 2026 – Journée internationale des droits des femmes

[QE_TB#28 du 14 février 2026 introduite par le conseiller communal Tom BELLION]



La Journée internationale des droits des femmes se déroulera le dimanche 8 mars 2026, sous le thème « Droits. Justice. Action. Pour TOUTES les femmes et filles. »

Je m'attends à ce que la commune de Schengen, comme auparavant, participe à cette célébration. Au-delà des actions symboliques, telles que l'initiative « Les rues au féminin » traditionnellement portée par le Conseil National des Femmes au Luxembourg et le SYVICOL, j'aimerais savoir :

- Quel est le plan d'action communal prévu pour 2026 ?
- Quels services communaux et quelles commissions consultatives ont contribué à son élaboration ?
- Comment les citoyennes et citoyens seront-ils informés et invités à participer aux différentes actions et initiatives envisagées ?
- Quelles associations locales ou individus privés sont impliqués au niveau de l'élaboration et de la mise en œuvre de ce plan d'action ?
- Quelles actions durables seront mises en place dans la commune de Schengen dans le cadre de la Journée internationale des femmes de 2026 ?
- Vu le caractère international de la journée, est-il prévu d'organiser des actions en collaboration avec les communes voisines au Luxembourg, en Allemagne et en France ?

Je vous remercie par avance pour l'attention que vous porterez à mes questions et pour les réponses que vous voudrez bien y apporter.

Tom BELLION
Conseiller communal